

L'éducation en Asie en 2014 : quels enjeux mondiaux ? Colloque international

CIEP, 12-14 juin 2014

Fiche documentaire

CHINE

Cette fiche sur le système éducatif de la Chine a été réalisée à l'occasion du colloque « L'éducation en Asie en 2014 : quels enjeux mondiaux ? » organisé par la Revue internationale d'éducation de Sèvres. Les informations retenues sont issues principalement de sources institutionnelles ; les références sont données en fin de document.

Quelques données statistiques sont mentionnées dans ce document mais une synthèse concernant 14 pays d'Asie fait le point plus précisément sur les données statistiques par pays. Par ailleurs, les références bibliographiques concernant la Chine se trouvent dans la sélection réalisée pour le colloque. Ces deux documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ciep.fr/revue-internationale-de-education-sevres/education-en-asie-en-2014-quels-enjeux-mondiaux>.

Plusieurs *études de cas* sont consacrées à la Chine, à l'occasion du colloque, dans l'atelier 1 « Discours et récits », dans l'atelier 2 « Savoirs, curricula et pédagogie », dans l'atelier 4 « Évolution des organisations scolaires face aux mutations » et dans l'atelier 6 « existence et influence de modèles asiatiques face aux mutations » (Shanghai).

Bernadette Plumelle, avec Clémence Henry (mars 2013, mai 2014)

Religion (s) Bouddhisme (18,2 %), islam (1,8 %), Taoïsme (0,7 %), 5,1 % sont chrétiens. Sans religion (non affiliés) 52,2 %. (estimation 2010)

Langues et groupes ethniques 56 « nationalités » : Han (91,6 %), Zhuang (1,3%), autres minorités ethniques (7,1 %), principalement Mandchous, Mongols, Tibétains, Huis, Ouïgours.
Langue officielle : mandarin standard. À l'exception des Huis et des Mandchous qui utilisent les dialectes chinois, 53 nationalités ont leur propre langue et 21 leur propre écriture.

Nature du système scolaire **Décentralisation** du système scolaire (gestion et finance, manuels, examens). L'école primaire relève de la compétence du secteur (quartier dans les villes, communes dans les campagnes) ; l'école secondaire relève de l'arrondissement dans les villes ou du district dans les zones rurales.

Ministère(s) en charge de l'éducation Enseignement professionnel Le **ministère de l'éducation** encadre le système éducatif et définit la politique éducative nationale. Des bureaux de l'éducation existent aux échelons des villages, communes, préfectures, provinces, et au niveau central. Les bureaux de l'éducation à l'échelon de la province sont chargés de la production d'une partie du matériel scolaire.
Des établissements d'**enseignement supérieur** d'excellence dépendent directement du ministère de l'éducation ou d'autres ministères ; certains établissements primaires/secondaires dépendent partiellement d'un ministère et des autorités provinciales ; d'autres dépendent des autorités provinciales et des municipalités.
Les **établissements professionnels** sont sous la juridiction des ministères de l'éducation et du travail.

Objectifs affichés Grands principes Priorités

Publication en 1993 des « Grandes lignes de la réforme et du développement de l'éducation en Chine » : les pouvoirs publics renoncent à exercer un contrôle direct sur les établissements pour jouer un rôle d'orientation et de supervision en s'appuyant sur la législation, l'octroi de fonds, la planification...

Textes législatifs importants : *Loi sur l'éducation de la République populaire de Chine* (1995), *Loi sur l'enseignement professionnel* (1996) et *Loi sur l'enseignement supérieur* (1998).

Grands principes : « L'éducation en RPC doit servir une modernisation socialiste, être combinée avec la production et le travail et satisfaire les besoins en matière de formation de constructeurs et de successeurs qualifiés sur les plans du développement de la moralité, de l'intelligence et de la forme physique pour la cause socialiste » ; « L'État doit diriger l'éducation pour favoriser entre autres l'émergence d'élèves patriotes, le collectivisme et le socialisme, ainsi que les idéaux de l'éthique, de la discipline, de la légalité, de la défense nationale et de l'unité ethnique. L'éducation doit être dispensée dans l'esprit d'une transmission de l'héritage de la belle histoire de la nation chinoise et de ses traditions culturelles ainsi que d'une appropriation des réalisations du progrès de la civilisation humaine » (loi de 1995).

« L'équité dans l'éducation est fondamentale pour l'équité sociale ; c'est la condition essentielle pour la construction de la société socialiste harmonieuse. » (2008)

Articulation primaire secondaire supérieur

« *National Education Examinations Authority* », sous l'autorité du ministère de l'éducation, coordonne et supervise le système des examens de l'éducation nationale.

1986 : loi dite de l'« obligation scolaire ». **Scolarité obligatoire** : 9 années. L'enseignement primaire débute à 6 ans. Enseignement primaire (six ans). Ensuite, deux voies possibles : *common junior middle school* (trois ans) ou *vocational junior middle school* (trois ans). Examen pour intégrer le secondaire supérieur.

Enseignement secondaire supérieur : *senior middle school* (trois ans). Il existe une voie professionnelle de même durée.

Examen de fin d'études secondaires : les examens sont mis en œuvre au niveau provincial (8 matières évaluées : langue et culture, mathématiques, humanités et société, science, technologie, art, éducation physique et santé).

Gaokao : **concours national d'entrée à l'université** (matières : chinois, mathématiques, anglais, et épreuve de synthèse à orientation littéraire ou scientifique). Les résultats déterminent l'accès aux établissements universitaires. Les universités sont classées en trois catégories : université pilote au niveau national, université régionale et institut universitaire professionnel.

Enseignement supérieur : depuis la décentralisation, les autorités provinciales fixent les critères de recrutement des étudiants, définissent les programmes d'enseignement, décident de l'organisation des universités et des moyens de dégager des ressources. Expansion très forte de l'enseignement supérieur depuis 1999.

Public / privé

Loi sur la promotion de l'enseignement privé de la RPC (2002). Les établissements privés sont soumis à l'approbation des départements de l'éducation de l'échelon local ou supérieur.

Expansion importante du secteur privé. Élèves dans des établissements privés : 4,2 % dans le primaire, 7,2 % dans le secondaire inférieur et 11,5 % dans le secondaire supérieur (Unesco Bangkok 2012).

Coût aux familles

L'éducation obligatoire de 9 ans (1986) est **gratuite** depuis 2006 pour les zones rurales (y compris uniforme et internat/repas) et pour les zones urbaines depuis 2007.

Au niveau supérieur, les frais de scolarité sont de plus en plus élevés en raison de la baisse du financement public.

A Shanghai, selon une estimation, plus de 80 % des élèves fréquentent des établissements de soutien scolaire après l'école ou le week-end. (OCDE, 2012)

Programmes et curricula

1998 : création du *Centre national des programmes scolaires et du développement des manuels scolaires*. Curricula établis sous l'autorité du ministère de l'éducation et par les bureaux provinciaux de l'éducation pour l'enseignement primaire. 1999 : réforme majeure du curriculum pour la mise en place d'une pédagogie moderne dans l'enseignement de base.

The Shanghai curriculum and textbook reform a commencé en mai 1988

Primaire : morale/idéologie, chinois, mathématiques, « nature », éducation physique, musique, peinture, sciences/technologie/activités culturelles, [une matière au choix de la province], « society » (à partir de la classe 4) et « work » (à partir de la classe 3)

Programmes et curricula

Secondaire inférieur et supérieur : idéologie/politique, chinois, mathématiques, langue étrangère, histoire, géographie et biologie (jusqu'en classe 8), physique (à partir de la classe 8), chimie (à partir de la classe 9), éducation physique, musique, peinture, compétences professionnelles, sciences/technologie/activités culturelles.

Enseignants

Statut de fonctionnaire des enseignants titulaires. Examen d'entrée.

Pour le primaire : nécessité de 12 ans d'études (jusqu'à la fin du secondaire supérieur) ;

Pour le secondaire inférieur : 2 à 3 ans de formation dans une école/institut de formation des enseignants (après le lycée) ;

Pour le secondaire supérieur : 4 années universitaires et diplôme de l'école de formation des enseignants.

Manque d'enseignants ayant le niveau requis dans les zones rurales/de l'ouest. Formation donnée aux enseignants communautaires non-qualifiés (*minban*) dans les écoles rurales. Encouragements à des partenariats entre les établissements de l'est et de l'ouest de la RPC (envoi d'enseignants) et à une expérience professionnelle en milieu rural pour les enseignants nouvellement diplômés du milieu urbain.

Shanghai a un corps enseignant très qualifié, avec l'obligation d'une formation professionnelle continue pour les enseignants (240 heures sur 5 ans).

Temps d'enseignement

Pour le primaire et le secondaire, l'année scolaire est divisée en deux semestres. 36 semaines de cours.

À Shanghai, cours de 35 minutes (primaire) et de 40 minutes (secondaire). Dans la plupart des autres provinces, les cours sont de 40 minutes dans le primaire et de 45 minutes dans le secondaire.

Réformes en cours ou à venir

Le Plan à moyen terme et à long terme pour le développement et la réforme de l'éducation pour 2010-2020 a fait l'objet de plus de 23 000 séminaires, de très nombreux rapports techniques et a reçu 2,1 millions de demandes de tous les horizons sociaux. Mode de consultation inhabituel par son fonctionnement et son ampleur. Il prône, entre autres, une diminution de la charge de travail des élèves et il est prévu un nombre maximum de devoirs selon l'âge des élèves. (OCDE, 2012).

Autres

Expansion très forte de **l'éducation de base** sur des temps assez courts (année 1980 et 1990).

Expansion très forte et très rapide du nombre d'étudiants (moins de 6 millions en 1998 à 29 800 000 en 2009).

Selon l'article 12 de la loi de 1995, la **langue d'enseignement** est le chinois mandarin ; dans les « établissements des minorités », l'enseignement en « langue minoritaire » est autorisé mais un enseignement du mandarin écrit et oral doit être dispensé. Depuis 2007 a été prescrit « l'enseignement bilingue » (et « trilingue » lorsque s'ajoute celui d'une langue étrangère) pour 21 minorités ethniques. (UNESCO)

Nombre d'élèves par classe très important. Norme nationale : 50 élèves/classe, dans les zones rurales et suburbaines souvent 80 voire 100 élèves par classe.

Avec la décentralisation, disparités fortes entre les régions, à l'intérieur des villes et entre les différents types de citoyens (minorités, migrants). Le *hukou*, livret de résidence servant aussi de livret de famille, porte la mention rural/urbain et conditionne donc certaines mesures (ex : la gratuité). Il est remis en question, notamment car il ne permet pas la scolarisation dans le système public des enfants de *mingong* (travailleurs migrants) vivant hors de leur lieu de résidence habituelle.

En 2012, 30 millions d'enfants d'âge scolaire sont des enfants de familles migrantes (20 % de l'ensemble des élèves - 20 millions sont avec leur famille, 10 millions sont restés au village sans leurs parents). Difficulté majeure pour la scolarisation de ces élèves dans de bonnes conditions. Mise en place de politiques éducatives spécifiques (OCDE, 2012).

Shanghai participe au **PISA** depuis 2009 ; pas de participation au niveau national.

Ville pionnière en matière de réforme en éducation (curriculum, formation des enseignants, pédagogie...). Les réformes y sont expérimentées avant d'être généralisées dans le pays.

- inscription de 98 % des enfants dans les programmes pré-primaires ;

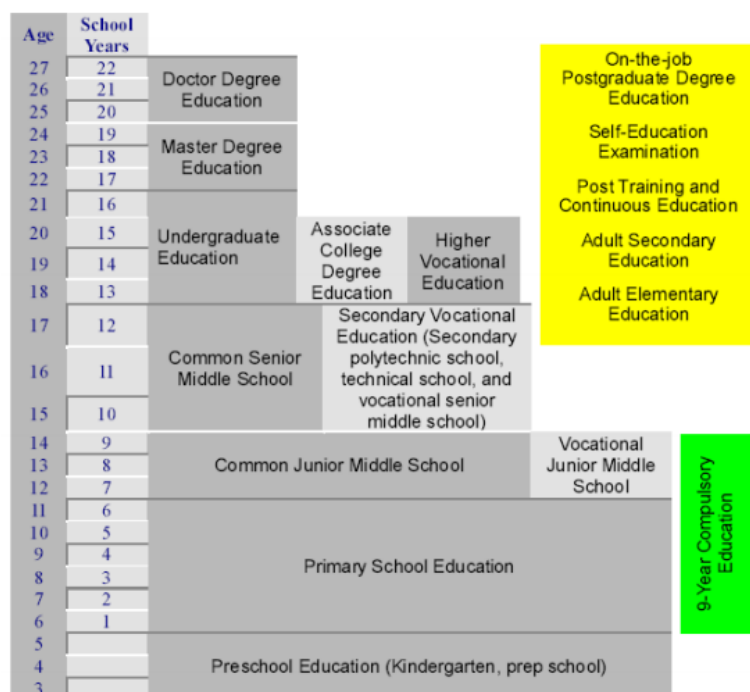
- examen d'entrée à l'université particulier à Shanghai, plus de 80 % d'une cohorte d'âge sont admis dans l'enseignement supérieur.

Références bibliographiques

- Central Intelligence Agency, **The World Factbook: China**, CIA/Washington, avril 2014, fiche disponible sur <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ch.html>
- National center for education development research, **Outline of China's national plan for medium and long-term education reform and development for 2010-2020**, juillet 2010, 51 p., disponible sur https://aei.gov.au/International-network/china/publications/Documents/China_Education_Reform_pdf.pdf
- OCDE, « Shanghai and Hong Kong: Learning to Learn » in **Lessons from PISA for Japan: Strong Performers and Successful Reformers in Education**, OCDE/Paris, 2012, p.163- 177 disponible sur http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/WDE/2010/pdf-versions/Japan.pdf
- UNESCO, International Bureau of Education, **World data on education. VII ed. 2010/11 : China**, juin 2011, 32 p., disponible sur http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/WDE/2010/pdf-versions/China.pdf

Organisation du système éducatif

People's Republic of China: structure of the education system



Source: National Center for Education Development Research, 2008.